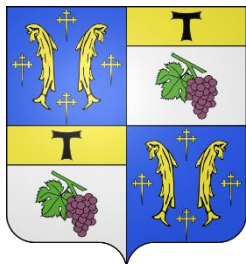


**Mairie de
THIAUCOURT-REGNIÉVILLE**



**Rue Mangin
54470 Thiaucourt-Regniéville
Tél : 03 83 81 90 10**

COMMUNE DE THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mai 2026

Date :12 mai 2026

Heure d'ouverture : 19h30

Lieu : Salle du Conseil Municipal

Présents :

Mme Margaret DUMONT,
M. Roger SIMON,
Mme Cathy WAGNER-MOUROT,
M. Frédéric THOMAS,
Mme Sylvie GUIDOU
Mme Isabelle MARTZ
Mme Claire DUMONT,
Mme Mélissa TOSCHI,
Mme Martine SCHMITT,
M. Jean-Claude DOTTE
M. Adrien BERGMANN
M. Bruno JACQUOT

Absents excusés / pouvoirs :

Bruno JACQUOT absent excusé

Pierre-Jean CARASCO donne pouvoir à Cathy WAGNER-MOUROT
Gérald PHILIPPOT donne pouvoir à Roger SIMON



Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Avant-projet sommaire pour la Halle Marie WUARA
3. Convention pour l'adhésion au groupement de commandes pour les marchés d'assurance
4. Convention PACTE
5. Vote de la Taxe d'aménagement
6. Plan sur la biodiversité - dépôt de dossier
7. Vote de la tarification d'une terrasse sur le domaine public – AOT
8. Ouverture des Commissions temporaires aux habitants : règlement
9. Convention de mandat pour le Comité des Fêtes
10. Prix de revente du livre de Jean HAST
11. Représentation aux instances extérieures du collège et de l'Ehpad

Informations :

- RDM
- CCAS

Questions diverses

Désignation du Secrétaire de séance :

- Frédéric THOMAS
-

Informations :

- **Acquisition d'un logiciel « PLAUD- IA »** pour automatiser des tâches de secrétariat (comptes rendus, etc.).
 - **Avenant au bail du « syndicat du Trey Saint Jean »** suite aux travaux sur la Halle Marie-Vuara, avec déménagement temporaire vers l'ancien garage du parking Chauprey.
 - **Courrier recommandé à M. Denis Morges** pour manifester la volonté de la commune d'acheter le « Chouquet's Bar »; (recommandé non retiré à ce jour. Échanges sur la licence IV (mutation jamais validée en préfecture; dernière licence IV du territoire; intention de veto et préemption si cession hors commune).
-

1. Approbation du Procès verbal de la séance du 07 avril 2026

Approuvé à l'unanimité

2. Présentation de l'avant-projet sommaire (APS) – Halle Marie-Vuara:

- Présentation en visioconférence par l'architecte (Mme Fischer).
- Programme de réhabilitation de l'ancienne caserne et requalification de la place du centre-bourg.
- Principes : réemploi de l'existant, sobriété, performance thermique (isolation intérieure), transparences et liaisons entre médiathèque, cour et caserne.
- Aménagements extérieurs (parvis/terrasse, gradins, gestion des flux, réduction d'une place de stationnement, espace planté, recalibrage caniveaux).
- Rez-de-chaussée : halle, salon de thé/boutique en double hauteur, espace mutualisé (cuisine partagée), stockage.
- Étage : ateliers/artisanat, bureaux partagés; porosités visuelles.
- Bande technique concentrée; meuble-cloison pour service.
- Ambiances : bois, carrelage, réemploi du dallage existant poncé; acoustique (feutre/laine de mouton).
- Façades : châssis vitrés remplaçant portes opaques; réouvertures et nouvelles baies; PAC air-eau.
- Accessibilité : parcours continus; sanitaires PMR.
- Budget : enveloppe communale 720 000 € HT;
- extérieurs 55 000 € HT;



- estimation réhabilitation ~2 710 €/m² (hors extérieurs). Aléas : charpente, humidité, géotechnique.
- Remerciements à l'architecte; intégration des aléas (charpente, humidité, diagnostics).
- Clarification d'usage : salon de thé/boutique parc, pas de restaurant.
- Subventions potentielles : Villages d'Avenir, DETR, FCIL, Région (Clim'Action), Département (extérieurs).
- Ajustements : abandon cloison modulable et usage associatif (café des aidants basculé en résidence intergénérationnelle).
- Extérieurs : réserves du président sur pavage granit (coût); arbitrage à l'APD.
- Gouvernance : commission de suivi à constituer (membres disponibles en journée).

Approuvé à l'unanimité et poursuivre vers l'Avant-Projet Définitif (APD) le mois prochain.

3) Adhésion au groupement de commandes pour les marchés d'assurance (communauté de communes)

- Autoriser la signature de la convention avec la communauté de communes pour adhérer au groupement de commandes d'assurances et mandater le bureau d'études pour recenser les besoins et lancer l'appel d'offres.

Résumé de la discussion :

- Mutualisation à l'échelle de 47 communes; précédents ayant apporté des réductions.
- Étapes : convention, recensement, appel d'offres, retour au conseil.
- Coût : aucun frais à ce stade.
- Conflit d'intérêts : M. Berman se retire du vote.

Vote : Monsieur BERGMANN se retire au titre du conflit d'intérêt

11 voix et 2 pouvoirs

4) Pacte territorial – aides à l'habitat (ANAH/Communauté de communes et participation communale)

- Présentation/rappel du dispositif d'aides à l'habitat et de l'engagement communal.

Résumé de la discussion :

- Cadre ANAH et pacte territorial avec la communauté de communes.
- Publics cibles : propriétaires occupants (énergie, adaptation à la perte d'autonomie).
- Engagement communal évoqué : participation par dossier
- Objectif : maintien à domicile.

Guichet unique et convention avec la Communauté de communes (aides à l'autonomie, rénovations et travaux lourds)

- Autoriser la commune de Thiaucourt à signer une convention avec la Communauté de communes instituant un guichet unique pour le dépôt et l'instruction des dossiers d'aide, et valider les deux règlements de référence (autonomie et travaux lourds/rénovation).

Résumé de la discussion :

- Barèmes et montants évoqués (exemples) : 200 € par dossier autonomie (18 dossiers/an), 2 000 € CC pour énergie, 4 000 € CC travaux lourds, 1 000 € commune travaux lourds; intention de 25 dossiers/an pour 55 000 € sur 5 ans.
- Guichet unique : instruction initiale par la CC; décision finale par le conseil municipal.

Vote : Monsieur BERGMANN se retire au titre du conflit d'intérêt

11 voix et 2 pouvoirs

5) Taxe d'aménagement – Mise à jour de la délibération (prise en compte du PLUi)

- Modifier la délibération antérieure relative à la taxe d'aménagement pour y ajouter la mention que la commune est régie par le PLUi adopté début avril, sans modifier les taux précédemment votés.

Résumé de la discussion :

- Rappel des taux : 3 % commune entière; 4,5 % sur la deuxième tranche du lotissement.
- Objet : ajouter la référence au PLUi; aucun changement de taux.

Approuvé à l'unanimité

6) Plan Biodiversité – Candidatures à quatre projets (vergers, groupement de commandes, nichoirs, haies)

- Autoriser le dépôt des candidatures/subventions au Plan Biodiversité (Communauté de communes, Région Grand Est) pour :
 1. Création/rénovation de vergers communaux (parcelle Rue Saint-Nicolas et parcelle n°62 ex-SAFER), avec apport communal de 10 % (80 % Région, 10 % ComCom, 10 % commune).
 2. Adhésion au groupement de commandes « plan biodiversité » (taille arbres fruitiers/haies, lutte frelon asiatique, semences prairies mellifères).
 3. Candidature distribution de nichoirs (mésanges et moineaux).
 4. Plantation et renforcement de haies communales (plusieurs linéaires; coordination possible avec Fédération des chasseurs).

Résumé de la discussion :

- Présentation des sites de vergers; financements et équipements.
- Groupement de commandes : opérations standardisées; lutte frelons.
- Nichoirs : choix espèces communes; pas de gîtes chauves-souris.
- Haies : continuités écologiques; rappels d'usages agricoles; arrosage et entretien (agents, paillage, ateliers participatifs).
- Modalité : réalisation privilégiée en ateliers participatifs.

Vote : Monsieur BERGMANN se retire au titre du conflit d'intérêt

11 voix et 2 pouvoirs

7) Demande d'occupation d'une place de stationnement pour terrasse – « Kebab Tacos & Burger »(M. Bouloudkam)

- Fixer un tarif annuel pour l'occupation d'une place de stationnement (~9 m²) devant l'établissement pour l'installation d'une terrasse, avec autorisation à l'année (proposition évoquée de 300 €/an).

Résumé de la discussion :

- Demande du gérant pour une terrasse à l'année.
- Benchmark : Nancy ~700 €/an; proposition locale forfaitaire (références internes 150 € pour 6 mois, soit 300 €/an).
- Rappel des possibilités de tarification (m²/jour ou forfait).

Tarification générale des terrasses commerciales sur le domaine public (AOT – 9 m²)

- Fixer la tarification générale des terrasses commerciales sur le domaine public, pour 9 m², à :
 - 150 € pour 6 mois
 - 300 € pour 12 mois



- Préciser l'application générale (prorata si surface différente), structures démontables, respect sécurité/PMR, conventions précaires résiliables par la commune (règlement à finaliser et présenter ultérieurement).
- Comparatifs (Pont-à-Mousson, Strasbourg).
- Objectif de soutien aux commerçants et respect du domaine public.
- Clarification : tarification générale, non spécifique à un commerce.
- TVA à préciser ultérieurement.

Vote : Monsieur BERGMANN se retire au titre du conflit d'intérêt

11 voix et 2 pouvoirs

8) Ouverture des commissions permanentes aux habitants (sauf Finances, CAO et RH)

- Ouvrir les commissions permanentes aux habitants sur la base d'une lettre de candidature et d'une décision du président de la commission, pour apport d'expertise ou participation thématique ponctuelle; exclure Finances, CAO et RH; possibilité de comités communaux ouverts.

Résumé de la discussion :

- Engagement de campagne rappelé; participation ciblée; exemples (éoliennes, carrière).

Approuvé à l'unanimité

9) Convention de mandat avec le Comité des fêtes – encaissement des AOT (brocantes, vide-greniers, forains)

- Approuver une convention de mandat entre la commune et le Comité des fêtes autorisant l'encaissement, pour le compte de la commune, des redevances AOT lors des brocantes, vide-greniers et installations des forains; durée alignée sur le mandat municipal; 0,70 €/m linéaire; gratuité pour les exposants domiciliés à Thiaucourt; transmission mensuelle (M+1) des comptes à la mairie pour émission du titre de recette.

Résumé de la discussion :

- Clarification des métrés, gratuité pour Thiaucourtois, échéance de la précédente convention fin juin 2026, tenue de registre.
- Convention soumise à validation du Trésorier principal; possibilité d'ouverture à d'autres associations.

Vote : Roger SIMON et Mélissa TOSCHI se retirent au droit du conflit d'intérêt

10 voix et 2 pouvoirs

10) Prix de revente du livre de Jean HAST

La commune a procédé à l'acquisition de 10 exemplaires de l'ouvrage intitulé « Joseph MARANGE, un humaniste » pour la somme de 20€ l'un.

Voté à l'unanimité

11) Désignation de représentants aux instances extérieures

Mélissa TOSCHI pour le CA du collège Ferdinand BUISSON

Roger SIMON pour l'EHPAD Sainte Sophie

Voté à l'unanimité



Informations et questions diverses : énergie éolienne, actions citoyennes, communication, CCAS, calendrier

Résumé de la discussion :

- Abandon par **EDF du projet éolien** sur les parcelles communales ciblées (impacts biodiversité; veto du parc depuis révision de charte en 2025).
- Remerciements pour l'action de **nettoyage** des piles du **pont des Américains** (économie de 5 200 € TTC; frais légers pris en charge).
- Proposition d'action citoyenne de **désherbage manuel du cimetière** le samedi précédant le lundi de Pentecôte, annoncée comme le 23 mai; communication à lancer; coopération avec « jardins partagés »; pique-nique.
- Émission radio **RDM** « La commune en action » (Radio Rupt de Mad) à lancer; première émission sur les associations (avec Cathy).
- **CCAS** : précisions sur 4 instances obligatoires (Personnes âgées : Mme Chantal Ernst; Monde de l'exclusion : Mme Maryse Barthélémy; Handicap : partenariat CAPS à poursuivre; Familles : Mme Élodie Boulevard).
- **Fixation du prochain Conseil municipal** : 16 juin à 19 h 30

-
- **Clôture de séance** : La séance est levée à 21h45
-

Le Maire :

